

N° 1

NAISSANCE
de
Marie Albine Antonette
Wielis



L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT un le vingt septième jour du mois de
Janvier à quatre heures de relevée pardevant nous Soussigné
officier public de l'état civil de la commune de Hoannesch
arrondissement judiciaire de Hessey Province de Liège est comparu
Jacques Joseph Wielis Cultivateur âgé de huit ans
domicilié à Hoannesch
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né à
Hessey heure et demie du soir en cette commune de son déclarant
Marie Angélique Bernard ménagère âgée de vingt ans
Art. Domiciliée au dit lieu son époux et auquel il a déclaré
donner les prénoms de Marie Albine Antonette
les dites déclaration et présentation faites en présence de Désiré Orban
cabaretier âgé de quarante quatre ans et de Stéphen
Feuillen garde Champêtre âgé de vingt quatre ans
les deux domiciliés à Hoannesch
et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins, ils
ont signé avec nous.

D. Orban P. J. Feuillen D. Orban
L. Droixhe

N° 2

NAISSANCE
de
Antoine Joseph Fislain
Limbert.

Limbert Antoine Joseph Fislain
dont l'acte de naissance est ci-contre, a
été légitimé par le mariage subséquent
de ses père et mère, Fislain
Joseph et Limbert, Lambertine
Charlotte Guilmine Mathilde,
contracté le quatorze Novembre
mil huit cent quatre vingt cinq,
devant l'officier de l'état civil de
la ville de Liège, arrondissement
et Province de Liège. à
Liège, le quatorze Novembre
mil huit cent quatre vingt cinq.
L'officier de l'état civil de la
ville de Liège,
Signé: J. H. Renkin,
officier de l'état civil de Hoannesch

Jacques
Wielis

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT un le vingt septième jour du mois de
Janvier à trois heures de relevée pardevant nous Soussigné
officier public de l'état civil de la commune de Hoannesch
arrondissement judiciaire de Hessey Province de Liège est comparu
Marie Thérèse Anastasie Fislain veuve de Louis Alexandre Joseph
Limbert, ménagère, âgée de vingt deux ans, domiciliée à Hoannesch
lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né hier
à Cinq heures et demie du soir en cette commune de Lambertine
Charlotte Guilmine Mathilde Limbert, journalière, âgée de
huit deux ans, domiciliée à Hoannesch et auquel il a déclaré
vouloir donner les prénoms de Antoine Joseph Fislain
les dites déclaration et présentation faites en présence de Désiré Orban,
cabaretier, âgé de quarante quatre ans et de Ferdinand Joseph
Feuillen, garde Champêtre, âgé de vingt quatre ans, tous les
deux domiciliés à Hoannesch
et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins, ils
ont signé avec nous, à l'exception de la comparante qui a déclaré ne savoir écrire. Signé

D. Orban P. J. Feuillen L. Droixhe

N° 3
 NAISSANCE
 de
 Moëlon.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT deux le vingt deuxième jour du mois de Mars à six heures de matin pardevant nous Bourgmestre officier public de l'état civil de la commune de Hammeches arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège est comparu Emile Francois Joseph Moëlon cabaretier âgé de vingt huit ans domicilié à Hammeches lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le vingt deuxième jour du mois de Mars en cette commune de lui déclarant et de Antoinette Catherine Joseph Dechamps ménagère âgée de vingt huit ans domiciliée au dit lieu son épouse et auquel elle déclare vouloir donner les prénoms de Odile Marie Josephine les dites déclaration et présentation faites en présence de Désiré Orban cabaretier âgé de quarante quatre ans et de Ferdinand Joseph Feuilleux garde champêtre âgé de cinquante quatre ans tous les deux domiciliés à Hammeches et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous.

Moëlon Emile F. J. Feuilleux D. Orban
 L. Drouin

N° 5
 NAISSANCE
 de
 Auguste Eugène Joseph
 Matagne.



L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT un le Premier jour du mois d'Avril à trois heures de relevée pardevant nous Bourgmestre officier public de l'état civil de la commune de Hammeches arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège est comparu Eugène Matagne journalier âgé de quarante trois ans domicilié à Hammeches lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né le premier jour du mois d'Avril en cette commune de lui déclarant et de Maximilienne Noël ménagère âgée de trente quatre ans domiciliée au dit lieu son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Auguste Eugène Joseph les dites déclaration et présentation faites en présence de Ferdinand Joseph Feuilleux garde champêtre âgé de cinquante quatre ans et de Désiré Orban la barbe âgé de quarante quatre ans tous les deux domiciliés à Hammeches et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous.

Eugène Matagne F. J. Feuilleux D. Orban
 L. Drouin

N° 4
 NAISSANCE
 de
 Nélis.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT un le vingt septième jour du mois de Mars à onze heures de matin pardevant nous Bourgmestre officier public de l'état civil de la commune de Hammeches arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège est comparu Victor Louis Joseph Nélis cultivateur âgé de quarante quatre ans domicilié à Hammeches lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né le vingt septième jour du mois de Mars à onze heures de matin en cette commune de lui déclarant et de Marie Henriette Sossiana ménagère âgée de trente six ans domiciliée au dit lieu son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Emile Victor Joseph les dites déclaration et présentation faites en présence de Désiré Orban cabaretier âgé de quarante quatre ans et de Ferdinand Joseph Feuilleux garde champêtre âgé de cinquante quatre ans tous les deux domiciliés à Hammeches et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous.

Victor Nélis F. J. Feuilleux D. Orban
 L. Drouin

N° 6
 NAISSANCE
 de
 Marie Alfredine Laruelle

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT un le deuxième jour du mois de Septembre à deux heures de relevée pardevant nous Bourgmestre officier public de l'état civil de la commune de Hammeches arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège est comparu Alphonse Adolphe Joseph Laruelle chef de bureau âgé de trente ans domicilié au dit lieu lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le deuxième jour du mois de Septembre en cette commune de lui déclarant et de Thérèse Bernadette Patzys ménagère âgée de vingt deux ans domiciliée au dit lieu son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Alfredine les dites déclaration et présentation faites en présence de Désiré Orban cabaretier âgé de quarante quatre ans et de Ferdinand Joseph Feuilleux garde champêtre âgé de cinquante quatre ans tous les deux domiciliés à Hammeches et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous.

Marie Alfredine Laruelle
 F. J. Feuilleux D. Orban
 L. Drouin



Table alphabétique des actes de Naissances



Noms et Prénoms.

	N° des actes au registre	
	Principal	Supplémentaire
Férv Marie Hélène Hélène	9	
Larnelle Alice Marie Alfredine	6	
Limbort Antoine Joseph Ghislain	2	
Matalagne Auguste Eugène Joseph	5	
Mélon Odile Marie Josephine	3	
Mélie Marie Albine Antoinette	1	
Mélie Emile Victor Joseph	4	
Mélie Marie Alice Ghislaine	7	
Saulcy Richard Joseph	8	

bles par nous, Bourgmestre, officier public de l'état civil de la commune de Hamme, qu'en l'état qu'il n'existe aucun registre supplémentaire.

L. Dierckx

[Faint handwritten text from the reverse side of the page, including phrases like 'le jour du mois d', 'passé devant nous', 'Province de Liège est comparu', 'né en cette commune d', 'et parait en présence d', 'au présent acte au déclarant et aux témoins, et']

[Faint handwritten signature at the bottom of the page]

N° 1

DÉCÈS
de

Mariane Albine Antonette



Walis.



L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT un le vingt-quatrième jour du mois de
Février à trois heures de relevée pardevant nous Bourgeois
officier public de l'état civil de la commune de Hammesche
arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège sont
comparus Jacques Joseph Walis Cultivateur âgé de trente et un ans
père de la défunte et Sébastien Joseph Focillon garde Champêtre âgé de
Cinquante quatre ans tous les deux domiciliés à St. Camille
R. D'ancien Focillon de la défunte après dénommée
lesquels nous ont déclaré que Cédant Lévy à cinq heures et demie
du matin est décidé en cette commune en la commune de son père
Mariane Albine Antonette Walis Abbate sous profession
âgé de trente six jours domicilié à Hammesche y né le dix sept Janvier
dernier fils du premier Comparant et de Marie Angelique Focillon
Ménage son Epouse domiciliée au dit Hammesche

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants, ils ont signé
avec nous.

J. Walis F. J. Focillon L. Dreyhe

N° 2

DÉCÈS
de

Thérèse Amélie
Renson.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT un le premier jour du mois de
Mars à cinq heures du matin pardevant nous Bourgeois
officier public de l'état civil de la commune de Hammesche
arrondissement judiciaire de Liège Province de Liège sont
comparus Ferdinand Joseph Cibon médecin âgé de trente cinq ans domicilié à
Hammesche gendre de la défunte et Denis Cibon Carpentier âgé de quarante
Quatre ans Celui-ci aussi domicilié en la Commune de Hammesche
et Focillon de la Demeure de la défunte ci après dénommée
lesquels nous ont déclaré que Cédant Lévy à cinq heures et demie
du matin est décidé en cette commune en la commune du premier Comparant
Thérèse Amélie Renson sous profession âgé de trente deux ans
huit mois quinze jours domicilié à Hammesche y né le deux jour d'Octobre
dernier fils de Barthelémy Joseph Renson et de Marie Jeanne Royer veuve de
Emil Conrad Richard d'Hemricourt

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants, ils ont signé
avec nous.

Ferdinand Cibon D. Cibon L. Dreyhe

LAN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT *un* le *quatorzième* jour du mois de *septembre* à dix heures du matin pardevant nous *Bourgeois* officier public de l'état civil de la commune de *Haarlem* Province de *Loire* sont comparus *Charles Louis Couvret* âgé de *vingt ans* fils de *Joseph Couvret* garde Champenois et *Marie Joseph* épouse de *Charles Louis Couvret* domiciliés à *Haarlem* de vant a après denommé *à six heures* de la nuit en cette commune en la demeure de *Jean Pierre* *Ammond xama Elias* *Abbé* leur professeur âgé de *soixante ans* fils de *Jean Pierre* et *Marie* épouse de *Jean Pierre* domiciliés à *Haarlem* et de *Joseph Couvret* et de *Cécile* épouse de *Joseph Couvret* domiciliés au dit *Haarlem* et que vous deux l'un des présent acte aux comparants, ils ont signé

Charles Louis Couvret *Marie Joseph* *J. P. Couvret* *L. Droghda*

LAN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT *un* le *vingt unième* jour du mois de *septembre* à dix heures du matin pardevant nous *Bourgeois* officier public de l'état civil de la commune de *Haarlem* Province de *Loire* sont comparus *Suzanne Valeriana* âgée de *cent cinq ans* épouse de *Joseph* fils de *Joseph* et *Marie* épouse de *Joseph* domiciliés à *Haarlem* de vant a après denommé *à six heures* de la nuit en cette commune *Hubert Martini* âgé de *vingt huit ans* fils de *Hubert* et *Marie* épouse de *Hubert* domiciliés à *Haarlem* et de *Joseph* et *Marie* épouse de *Joseph* domiciliés au dit *Haarlem* et que vous deux l'un des présent acte aux comparants, ils ont signé

Suzanne Valeriana *Hubert Martini* *J. P. Couvret* *L. Droghda*

N° *5.*
 DÉCÈS
 de
Charles Louis Couvret enfant
 mort né.



N° *6.*
 DÉCÈS
 de *Ammond xama Elias* *J. P. Couvret*

LAN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT *un* le *sixième* jour du mois de *septembre* à dix heures du matin pardevant nous *Bourgeois* officier public de l'état civil de la commune de *Haarlem* arrondissement judiciaire de *Loire* Province de *Loire* sont comparus *Charles Louis Couvret* chanoine *ambassadeur* âgé de *cent cinq ans*, domicilié à *Loire* fils de *Joseph* et *Marie* épouse de *Joseph* domiciliés à *Haarlem* et de *Joseph* et *Marie* épouse de *Joseph* domiciliés au dit *Haarlem* lesquels nous ont déclaré que *Charles Louis Couvret* est décédé en cette commune, mort né, *Charles Louis Couvret* du sexe féminin, domiciliée au dit *Loire*, fille de *Joseph* et de *Marie* épouse de *Joseph* domiciliés à *Loire* et de *Joseph* et *Marie* épouse de *Joseph* domiciliés au dit *Haarlem* et que vous deux l'un des présent acte aux comparants, ils ont signé

Charles Louis Couvret *Marie Joseph* *J. P. Couvret* *L. Droghda*

N° *7.*
 DÉCÈS
 de
Suzanne Valeriana
Marie Droixhe

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT *un* le *deuxième* jour du mois de *septembre* à dix heures du matin pardevant nous *Bourgeois* officier public de l'état civil de la commune de *Haarlem* arrondissement judiciaire de *Loire* Province de *Loire* sont comparus *Suzanne Valeriana* âgée de *cent quatre ans* et *Marie Droixhe* épouse de *Joseph* domiciliés à *Haarlem* et de *Joseph* et *Marie* épouse de *Joseph* domiciliés au dit *Haarlem* lesquels nous ont déclaré que *Suzanne Valeriana* est décédée en cette commune, *Suzanne Valeriana* *Marie Droixhe* sa profession âgée de *vingt huit ans* et *Marie Droixhe* sa profession âgée de *vingt quatre ans* et de *Joseph* et *Marie* épouse de *Joseph* domiciliés au dit *Haarlem* et de *Joseph* et *Marie* épouse de *Joseph* domiciliés au dit *Haarlem* et de *Joseph* et *Marie* épouse de *Joseph* domiciliés au dit *Haarlem* et que vous deux l'un des présent acte aux comparants, ils ont signé

Suzanne Valeriana *Marie Droixhe* *J. P. Couvret* *L. Droghda*

N^o 3
 DÉCÈS
 de
 Armand Arnauld
 Elias

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT le 6 (quatorzième) jour du mois de
 Mars à dix heures de matin pendant une Bourgeoisie
 officier public de l'état civil de la commune de Bourgeoisie
 Armand Arnauld Elias, d'origine de Lige, est
 décédé à l'âge de cent quatre-vingt ans, le 6 Mars 1820, à
 Bourgeoisie, au lieu de son domicile, à Bourgeoisie.
 Le défunt a été inhumé au cimetière de Bourgeoisie, le 7 Mars 1820, à
 dix heures de matin, par le sieur [nom] curé de Bourgeoisie, en présence
 de [nom] et de [nom] témoins, et de [nom] officier public de l'état civil de la commune de Bourgeoisie.

et qui avec deux autres de parent ont été messeurs [nom] et [nom]
 Charles Elias, J. F. Feuiller, L. Drouin

N^o 4
 DÉCÈS
 de
 Hubert
 Martin

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT le 10 (dixième) jour du mois de
 Mars à dix heures de matin pendant une Bourgeoisie
 officier public de l'état civil de la commune de Bourgeoisie
 Hubert Martin, d'origine de Lige, est
 décédé à l'âge de cent quatre-vingt ans, le 10 Mars 1820, à
 Bourgeoisie, au lieu de son domicile, à Bourgeoisie.
 Le défunt a été inhumé au cimetière de Bourgeoisie, le 11 Mars 1820, à
 dix heures de matin, par le sieur [nom] curé de Bourgeoisie, en présence
 de [nom] et de [nom] témoins, et de [nom] officier public de l'état civil de la commune de Bourgeoisie.

et qui avec deux autres de parent ont été messeurs [nom] et [nom]
 Louis Malagou, J. F. Feuiller, L. Drouin

N^o 5
 DÉCÈS
 de
 Coultens, épouse
 morte



L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT le 10 (dixième) jour du mois de
 Mars à dix heures de matin pendant une Bourgeoisie
 officier public de l'état civil de la commune de Bourgeoisie
 Coultens, épouse de [nom], d'origine de Lige, est
 décédée à l'âge de cent quatre-vingt ans, le 10 Mars 1820, à
 Bourgeoisie, au lieu de son domicile, à Bourgeoisie.
 La défunte a été inhumée au cimetière de Bourgeoisie, le 11 Mars 1820, à
 dix heures de matin, par le sieur [nom] curé de Bourgeoisie, en présence
 de [nom] et de [nom] témoins, et de [nom] officier public de l'état civil de la commune de Bourgeoisie.

et qui avec deux autres de parent ont été messeurs [nom] et [nom]
 J. F. Feuiller, L. Drouin

N^o 6
 DÉCÈS
 de
 Coultens, épouse
 morte

N^o 7
 DÉCÈS
 de
 Josephine Robinson
 Marie Droix

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT le 10 (dixième) jour du mois de
 Mars à dix heures de matin pendant une Bourgeoisie
 officier public de l'état civil de la commune de Bourgeoisie
 Josephine Robinson, d'origine de Lige, est
 décédée à l'âge de cent quatre-vingt ans, le 10 Mars 1820, à
 Bourgeoisie, au lieu de son domicile, à Bourgeoisie.
 La défunte a été inhumée au cimetière de Bourgeoisie, le 11 Mars 1820, à
 dix heures de matin, par le sieur [nom] curé de Bourgeoisie, en présence
 de [nom] et de [nom] témoins, et de [nom] officier public de l'état civil de la commune de Bourgeoisie.

et qui avec deux autres de parent ont été messeurs [nom] et [nom]
 J. F. Feuiller, L. Drouin

le jour du mois de
pardevant nous
Etat civil de la commune de
Province de Liege sont

defunt ci-apres denomme
a heure

de commune

ont été aux comparants, ils ont signé

le jour du mois de
pardevant nous
Etat civil de la commune de
Province de Liege sont

defunt ci-apres denomme
a heure

de commune



Dices

2

Antoinette

Lambertine

Joseph

Stas.

89
Le souz mil huit cent quatre vingt un, le douzieme jour du mois
d'avril, à quatre heures de l'apres midi, par devant nous Bourgmestre officier public
de l'Etat civil de la Commune de Samontze, arrondissement judiciaire de
Namur, Province de Liege, sont comparez Jean Just-ph. Bertrand, pour naturel, age
de quarante ans et George Sodor, assisurieur, age de trente ans, tous les deux
domicilies à Samontze, le dessus d'iceux de la defunte ci apres nommee
lesquels nous ont declare que aujourd'hui à onze heures et demie du Matin,
est decidee en cette Commune en la demeure du premier comparez Antoinette
Lambertine Just-ph. Stas, Sans profession, age de septante deux ans deux mois,
domicilee à Hannesche, née à Samontze le seize octobre mil huit cent huit, fille
de Antoine Joseph Stas et de Marie Joseph Elzys, decidee, veuve de Jean Joseph
Guyot et apres avoir donne lecture du present acte aux comparez ils ont signe
avec nous, à l'exception du premier comparez qui a declare ne savoir signer
ni signer. J. Signeur. G. Sodor J. C. J. Les jurures.

Tout extrait conforme delivré sur papier libre pour être transcrit sur
les registres du acte de décès de la Commune de Hannesche conformément à
l'article quatre vingt du Code Civil

À Samontze le treize avril 1881.

L'officier de l'Etat civil. J. Signeur. G. J. Lespreux.

Pour copie conforme

Le Bourgmestre officier de l'Etat civil de la Commune de Hannesche

L. Driyche

Le present registre contenant sept actes, a été clos et arrêté par nous, Bourgmestre officier public de l'Etat
civil de la Commune de Hannesche, le jour d'aujourd'hui trente un décembre mil huit cent quatre vingt un.

L. Driyche

Table alphabétique des Actes de décès.

Noms et Prénoms.	N° des actes du registre	
	Principal	Supplémentaire
Comteux	5	
D'Henricourt-Benson Thérèse Amélie, veuve de Comte Conrad Richard . . .	2	
Droixhe Saphronie Valérianne Marie, veuve de François Marcel . . .	7	
Elias Armand Xavier, célibataire	3	
François-Droixhe Saphronie Valérianne Marie, veuve de Marcel . . .	7	
Gniot-Elas Antoinette Lambertine Joseph, veuve de François Joseph . . .	6	
Martin Hubert, épouse de Nélis Marie Josephine	4	
Nélis Marie Albine Antoinette, célibataire	1	
Benson Thérèse Amélie, veuve de D'Henricourt Comte Conrad Richard . . .	2	
Elas Antoinette Lambertine Joseph, veuve de Gniot François Joseph . . .	6	

Utes par nous, Bourgmestre, officier public de l'Etat civil de la commune de Hammeke
qui certifie qu'il n'existe aucun registre Supplémentaire.

E. Droixhe

N^o 1
NAISSANCE
de



Alexandre Antoine Joseph
Dechamps.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT deux le Huitième jour du mois de
Fevrier à dix heures du matin pardevant nous Bourgmestre
officier public de l'état civil de la commune de Hannesche
arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu
Constantin Joseph Dechamps, Cabaretier, âgé de trentecinq
ans, domicilié à Hannesche,
lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né Hier
à six heures du matin en cette commune de lui déclarant et de
Marie Rosalie Smal, couturière, âgée de trente et un ans,
domiciliée au dit lieu, son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms
de Alexandre Antoine Joseph.
les dites déclaration et présentation faites en présence de Désiré Urban,
cabaretier, âgé de Quarante cinq ans et de Ferdinand Joseph Feuillen, garde
champêtre, âgé de cinquante cinq ans, tous les deux domiciliés à Hannesche.

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous

C. Dechamps D. Urban F. Feuillen
L. Driethe

N^o 2.
NAISSANCE
de

Marie Chériee Valérie
Falise

Marie Chériee Valérie Falise
est née le 28 Mars 1820 à Hannesche
arrondissement judiciaire de Huy
Province de Liège de son père et mère
Constantin Joseph Dechamps et de
Marie Rosalie Smal.
Le 28 Mars 1820 à six heures du matin
à Hannesche en présence de
Désiré Urban, cabaretier, âgé de
quarante cinq ans et de Ferdinand
Joseph Feuillen, garde champêtre,
âgé de cinquante cinq ans, tous les deux
domiciliés à Hannesche.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT deux le Vingt huitième jour du mois de
Mars à quatre heures de relevée pardevant nous Bourgmestre
officier public de l'état civil de la commune de Hannesche
arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu
Adrien Joseph Richard Falise, cultivateur, âgé de vingt quatre ans,
domicilié à Burdinnes
lequel nous a présenté un enfant du sexe Féminin né Hier
à dix heures du matin en cette commune de reconnaissant pour en
être le père et l'avoir eu de Marie Octavie Welis, couturière, âgée de
vingt quatre ans, domiciliée à Hannesche, auquel enfant il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Marie Chériee Valérie
les dites déclaration et présentation faites en présence de Désiré Urban,
cabaretier, âgé de quarante cinq ans et de Ferdinand Joseph Feuillen,
garde champêtre, âgé de cinquante cinq ans, tous les deux domiciliés
à Hannesche.

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous.

F. J. Feuillen

N° 1

NAISSANCE
de



Alexandre Antoine Joseph
Bechamps.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT deux le Huitième jour du mois de
Fevrier à six heures du matin pardevant nous Bourgmestre
officier public de l'état civil de la commune de Hannesche
arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu
Constantin Joseph Bechamps, laboureur, âgé de trente cinq
ans, domicilié à Hannesche,

lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né Hier
à six heures du matin en cette commune de lui déclarant et de
Marie Rosalie Smal, couturière, âgée de trente et un ans,
domiciliée au dit lieu, son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Alexandre Antoine Joseph.

les dites déclaration et présentation faites en présence de Dieux Urban
cabaretier, âgé de quarante cinq ans et de Ferdinand Joseph Feuillien, garde
champêtre, âgé de cinquante cinq ans, tous les deux domiciliés à Hannesche.

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous

C. Bechamps D. Urban F. J. Feuillien
Lo. Duvigne

N° 2.

NAISSANCE
de

Marie Cheresse Valérie
Salise

*Marie Cheresse Valérie Salise
est née le 22 Mars 1820 à Hannesche
arrondissement judiciaire de Huy
Province de Liège de son père
Adrien Joseph Richard Salise
et de sa mère Marie Célarie Nélis
elle a été déclarée et présentée
le 22 Mars 1820 à six heures
du matin pardevant nous
Bourgmestre officier public
de l'état civil de la commune
de Hannesche arrondissement
judiciaire de Huy Province
de Liège en présence de
Dieux Urban cabaretier
et de Ferdinand Joseph Feuillien
garde champêtre tous les deux
domiciliés à Hannesche.*

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT deux le Vingt huitième jour du mois de
Mars à quatre heures de relevée pardevant nous Bourgmestre
officier public de l'état civil de la commune de Hannesche
arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu
Adrien Joseph Richard Salise, cultivateur, âgé de vingt quatre ans,
domicilié à Bardimont

lequel nous a présenté un enfant du sexe Féminin né Hier
à six heures du matin en cette commune de reconnaissant pour en
être le père et l'avoir eu de Marie Célarie Nélis, couturière, âgée de
vingt quatre ans, domiciliée à Hannesche, auquel enfant il a déclaré vouloir
donner les prénoms de Marie Cheresse Valérie

les dites déclaration et présentation faites en présence de Dieux Urban
cabaretier, âgé de quarante cinq ans et de Ferdinand Joseph Feuillien,
garde champêtre, âgé de cinquante cinq ans, tous les deux domiciliés
à Hannesche.

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous.

Joseph Salise F. J. Feuillien
D. Urban Lo. Duvigne

N° 3

NAISSANCE

de
Laruelle.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le dixième jour du mois de
mars à six heures du matin pardevant nous Bourgeois
officier public de l'état civil de la commune de Rannoch
arrondissement judiciaire de Hainaut Province de Liège est comparu
François Xavier Laruelle, cultivateur, âgé de quarante
sept ans domicilié à Rannoch
lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né le septième
septembre de l'année courante en cette commune de lui déclarant et de
Elisa Woigny, ménagère, âgée de quarante ans, Domiciliée
au village de Hainaut, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms de
Pierre Joseph Louis.
Les dites déclarations et présentations faites en présence de Désiré Urban
cabaretier âgé de quarante deux ans et de Ferdinand Joseph
Fauvelles garde champêtre âgé de cinquante cinq ans tous
de l'arrondissement de Rannoch

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous

F. Laruelle F. J. Feuillier D. Urban
L. Duvoye

N° 4

NAISSANCE

de
Milon.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le dixième jour du mois de
mars à six heures du matin pardevant nous Bourgeois
officier public de l'état civil de la commune de Rannoch
arrondissement judiciaire de Hainaut Province de Liège est comparu
Emile François Joseph Milon, cultivateur, âgé de vingt
sept ans domicilié à Rannoch
lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né hier
à six heures du matin en cette commune de lui déclarant et de
Antoinette Catherine Joseph Dechampo, ménagère, aussi
âgée de vingt sept ans domiciliée au village de Hainaut, son épouse, et auquel il a déclaré
prénoms de
Eugène Adolphe Villain Léon
Les dites déclarations et présentations faites en présence de Désiré Urban
cabaretier âgé de quarante deux ans et de Ferdinand Joseph Fauvelles
garde champêtre âgé de cinquante cinq ans, tous les deux domiciliés à
Rannoch

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous

Milon Emile F. J. Feuillier D. Urban
L. Duvoye

N° 5

NAISSANCE

de



Adeline Marie Françoise
Flavinne

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le treizième jour du mois de
mars à six heures de relevée pardevant nous Bourgeois
officier public de l'état civil de la commune de Rannoch
arrondissement judiciaire de Hainaut Province de Liège est comparu
Antoine Flavinne, domestique, âgé de cinquante sept ans domicilié à
Rannoch
lequel nous a présenté un enfant du sexe Féminin né le treizième
mars à six heures et demie de relevée en cette commune de Marie Flavinne,
sans profession, âgée de vingt huit ans, domiciliée à Rannoch et auquel il a
déclaré vouloir donner les prénoms de Adeline Marie Françoise
Les dites déclarations et présentations faites en présence de Désiré Urban
cabaretier âgé de quarante deux ans et de Ferdinand Joseph Fauvelles
garde champêtre âgé de cinquante cinq ans, tous les deux domiciliés à
Rannoch

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous

F. J. Feuillier D. Urban L. Duvoye

N° 6

NAISSANCE

de

Arthur Isidore Auguste
Silsonl.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le treizième jour du mois de
mars à neuf heures du matin pardevant nous Bourgeois
officier public de l'état civil de la commune de Rannoch
arrondissement judiciaire de Hainaut Province de Liège est comparu
Jean Nicolas Silsonl, journalier, âgé de trente ans, domicilié
à Rannoch
lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né le quatorze
mars à six heures du matin en cette commune de lui déclarant et de
Octavie Joseph Malagne, ménagère, âgée de vingt quatre ans,
Domiciliée au village de Hainaut, son épouse, et auquel il a déclaré
prénoms de
Arthur Isidore Auguste
Les dites déclarations et présentations faites en présence de Désiré Urban
cabaretier âgé de quarante deux ans et de Ferdinand Joseph Fauvelles
garde champêtre âgé de cinquante cinq ans, tous les deux domiciliés à
Rannoch

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous

J. Silsonl F. J. Feuillier D. Urban
L. Duvoye

N° 1
NAISSANCE
de
Saviana

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le vingt et unième jour du mois de
septembre à onze heures du matin pardevant nous Bourgeois
officier public de l'état civil de la commune de Hannu
arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu
Pierre Joseph Saviaux,

lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né supposé
à onze heures du matin en cette commune de Hannu et de
Elise Joseph Dechamps, ménagère âgée de trente quatre
ans domiciliée avec son mari à Hannu et mariée et a déclaré
Léonide Joseph Ghislain.

les dites déclaration et présentation faites en présence de Marie Wabon
âgée de trente cinq ans et de Ferdinand Scullen
sans charge âgé de cinquante cinq ans tous les deux domiciliés à Hannu

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous.

Pierre Gossiaux F. J. Faullien D. orbon
L. Duvigne

N° 2
NAISSANCE
de
Matagne.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le vingt et unième jour du mois de
septembre à onze heures du matin pardevant nous Bourgeois
officier public de l'état civil de la commune de Hannu
arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu
Marie Joseph Matagne domiciliée à Hannu,

lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né
à onze heures du matin en cette commune de Hannu et de
Marie Antoinette
Matagne, servante âgée de vingt trois ans domiciliée à
Hannu et mariée et a déclaré
Leon Henri Joseph.

les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre
Wabon âgé de trente cinq ans et de Ferdinand Scullen
sans charge âgé de cinquante cinq ans tous les deux
domiciliés à Hannu.

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous.

Le Matagne D. orbon F. J. Faullien
L. Duvigne

N°
NAISSANCE
de

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT le
à heure d pardevant
officier public de l'état civil de la
arrondissement judiciaire de

lequel nous a présenté un enfant du sexe
à heure d en cette commu

les dites déclaration et présentation faites en p

et après avoir donné lecture du présent acte au d
ont signé avec nous

N°
NAISSANCE
de

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT le
à heure d pardevant
officier public de l'état civil de la
arrondissement judiciaire de

lequel nous a présenté un enfant du sexe
à heure d en cette commu

les dites déclaration et présentation faites en p

et après avoir donné lecture du présent acte au d
ont signé avec nous

N° 7
NAISSANCE
de
Sossiaux

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT ^{sur le} ^{vingt} ^{sept} ^{jour} du mois de ^{juin}
à ^{deux} heures de l'après midi pardevant nous ^{Amour}
officier public de l'état civil de la commune de ^{Wanzen}
arrondissement judiciaire de ^{Liège} Province de Liège est comparu
Pierre Joseph Sossiaux, ^{âgé de trente quatre ans}
lequel nous a présenté un enfant du sexe ^{Masculin} né ^{le} ^{vingt} ^{sept} ^{jour} ^{du} ^{mois} ^{de} ^{juin}
à ^{deux} heures de l'après midi en cette commune de ^{Wanzen}
Elise Joseph Deebamps, ^{nommée aussi âgée de trente quatre}
^{ans} ^{domiciliée} ^à ^{Wanzen}
Leonide Joseph Ishlain.
les dites déclaration et présentation faites en présence de ^{Victor}
^{Orban} ^{âgé} ^{de} ^{vingt} ^{cinq} ^{ans} et de ^{Ferdinand}
^{Joseph} ^{Seuillen} ^{âgé} ^{de} ^{cinquante} ^{cinq} ^{ans} tous les deux domiciliés à ^{Wanzen}

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous.
Pierre Sossiaux F. J. Faullon A. Orban
L. Duvigne

N° 8
NAISSANCE
de
Malagne

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT ^{sur le} ^{vingt} ^{sept} ^{jour} du mois de ^{juin}
à ^{deux} heures de l'après midi pardevant nous ^{Amour}
officier public de l'état civil de la commune de ^{Wanzen}
arrondissement judiciaire de ^{Liège} Province de Liège est comparu
Marie Joseph Malagne, ^{âgé de vingt huit ans}
domicilié à ^{Wanzen}
lequel nous a présenté un enfant du sexe ^{Masculin} né ^{le} ^{vingt} ^{sept} ^{jour} ^{du} ^{mois} ^{de} ^{juin}
à ^{deux} heures de l'après midi en cette commune de ^{Marie}
^{Antoinette}
Malagne, ^{servante âgée de vingt huit ans} ^{domiciliée} ^à ^{Wanzen}
et signet il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Lion Henri Joseph.
les dites déclaration et présentation faites en présence de ^{Victor}
^{Orban} ^{âgé} ^{de} ^{vingt} ^{cinq} ^{ans} et de ^{Ferdinand}
^{Joseph} ^{Seuillen} ^{âgé} ^{de} ^{cinquante} ^{cinq} ^{ans} tous les deux domiciliés à ^{Wanzen}

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils
ont signé avec nous.
M. Malagne F. J. Faullon
L. Duvigne

N°
NAISSANCE
de

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT ^{le}
à ^{deux} heures de l'après midi pardevant nous
officier public de l'état civil de la commune de
arrondissement judiciaire de ^{Province}
lequel nous a présenté un enfant du sexe
à ^{deux} heures de l'après midi en cette commune
les dites déclaration et présentation faites en présence
et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant
ont signé avec nous

N°
NAISSANCE
de

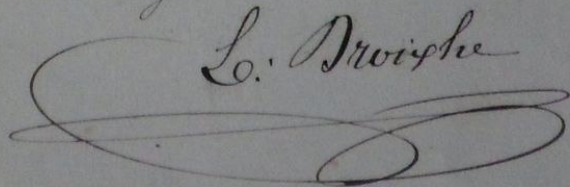
L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT ^{le}
à ^{deux} heures de l'après midi pardevant nous
officier public de l'état civil de la commune de
arrondissement judiciaire de ^{Province}
lequel nous a présenté un enfant du sexe
à ^{deux} heures de l'après midi en cette commune
les dites déclaration et présentation faites en présence
et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant
ont signé avec nous

Table alphabétique des actes de Naissances.

Noms et Prénoms.	N ^o des actes du registre.	
	Principal.	Supplémentaire.
Dechamps Alexandre Antoine Joseph	1	
Falise Marie Chérie Valérie	2	
Flawinne Adeline Marie Françoise	5	
Gilsoul Arthur Isidore Auguste	6	
Gossiaux Léonide Joseph Ghislain	7	
Larnelle Pierre Joseph Louis	3	
Mbalagne Lion Henri Joseph	8	
Mélon Eugène Adolphe Ghislain Léon	4	

Clos par nous Bourgmestre officier public de l'Etat civil de la Commune de Herennesche,
qui certifie qu'il n'existe aucun registre supplémentaire.

L. Droishe





Mariage
de
Nicolas Joseph
Angélique
Piette
veuf
de
Louise
Platon
avec
Marie Rosalie
Joseph
Faruly

1. My

Le six mil huit cent quatre vingt deux, le Treize Mars, trois heures de relevé, par devant nous, Commanuel
Droische, Bourgmestre, officier public de l'Etat Civil de la commune de Hannesche, arrondissement judiciaire
de l'ancien province de Liège, sont comparus en notre maison, commune et publiquement **Nicolas Joseph**
Angélique Piette journalier, âgé de quarante sept ans, domicilié à Flawinne, veuf en même lieu
le trois Décembre mil huit cent trente huit comme il conste de l'acte de son acte de naissance G. annexé,
aujourd'hui fils légitime de Jean Joseph Piette, en son vivant menuisier, demeurant à Flawinne, y décédé le
vingt neuf juillet mil huit cent trente huit comme il conste de l'acte de son acte de naissance G. annexé
et de Marie Elisabeth Joseph, Marigère, en son vivant ménagère, demeurant à Flawinne, décédée en même
lieu le six avril mil huit cent trente huit comme il conste de l'acte de son acte de naissance G. annexé,
lequel nous a déclaré à serment que le lieu de décès de ses père et mère et celui de leur
dernier domicile lui sont inconnus, laquelle déclaration a été certifiée aussi sous serment par les
quatre témoins du présent acte ou de ceux indiqués qui l'ont affirmé que, quoiqu'ils connaissent le futur
époux ils ignorent le lieu de décès et celui de leur dernier domicile de ses père et mère et celui de leur
dernier domicile, demeurant à Flawinne, y décédé le vingt trois septembre mil huit cent
quatre vingt un comme il conste de l'acte de son acte de naissance G. annexé.
Et **Marie Rosalie Joseph Faruly** servante, âgée de trente ans, domiciliée à Hannesche,
née Foville le neuf juillet mil huit cent cinquante et un comme il conste de l'acte de son acte de
naissance G. annexé, majeure, fille légitime de Richard Joseph Faruly journalier et de Marie Louise
Lacroix, ménagère, tous deux domiciliés au dit Hannesche, ici présents et consentants, lesquels
nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications
ont été faites avant la principale porte d'entrée de notre maison commune les dimanches trente avril
dernier et sept Mars courant à dix heures du matin, à Flawinne, elles ont eu lieu les mêmes jours ainsi qu'il résulte
du certificat de publications et non opposition G. annexé; aucune opposition au dit mariage ne nous ayant
été signifiée, faisant droit à leur requête, après avoir donné lecture des pièces de plus mentionnées au
chapitre six du titre de Code Civil, intitulé: du mariage, nous avons demandé au futur époux et à
la future épouse s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme, chacun en son particulier et
à affirmativement de l'un au nom de la loi que **Nicolas Joseph Angélique Piette et Marie Rosalie**
Joseph Faruly sont unis par le mariage, et tout ce que nous avons dressé en présence de **Jardinier Joseph**
Fuillen, gard champêtre âgé de cinquante six ans, oncle de l'époux, **Tobias Keltz**, cultivateur, âgé de quarante
cinq ans, **Nicolas Gilsoul**, ca barrier, âgé de trente ans et de pièces **Joseph Wignor**, cultivateur, âgé de
septante ans, beau père de l'époux, tous lesquels domiciliés à Hannesche et après lecture de présent acte, les
parties comparantes lui témoin ont signé avec nous à l'exception de l'un de la mère de l'époux qui n'est
venue au lieu de son domicile.

Donné le six mil huit cent quatre vingt deux
Gilsoul d. Bourgmestre L. Droische

Table alphabétique des actes de mariages.

Noms et Prénoms.	N ^o des actes du registre.	
	Principal.	supplémentaire.
Dangoisse Alphonse Joseph avec Mossoux Léonie Joseph.	2	
de Henssch Anne Adrienne Yvonne avec Haineraux Mathias Lambert Joseph Jules	4	
Falise Urbain Richard Joseph avec Weis Marie Clotilde.	3	
Mossoux Léonie Joseph avec Dangoisse Alphonse Joseph.	2	
Weis Anne Clotilde avec Falise Urbain Richard Joseph.	3	
Faulx Marie Madeleine Joseph avec Lulle Nicolas Joseph Angelique.	1	
Piette André Joseph Augustin avec Malon Léonie avec Faulx Marie Madeleine Joseph.	1	
Haineraux Mathias Lambert Joseph Jules avec de Henssch Anne Adrienne Yvonne.	4	

Vous sur nous Bourgmestre officier public de l'Etat civil de la commune de
Mannesche qui assiste en ce registre supplémentaire.

L. Droizhe

N° 1

DECÈS
deAlice Marie
Lambertine
Bourguignon.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le dix-neuvième jour du mois de
janvier à neuf heures du matin pardevant nous Bourguignon
officier public de l'état civil de la commune de Hannesche
arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège sont
comparus Edoaphile Joseph Bourguignon, cultivateur âgé de
trente quatre ans, père de la défunte et Désiré Urban, laboureur
âgé de quarante cinq ans tous les deux domiciliés à Hannesche;
ce dernier, voisin de la défunte après dénommée
lesquels nous ont déclaré que Marie à deux heures
de l'église est décédée en cette commune en la demeure de son père;
Alice Marie Lambertine Bourguignon, célibataire,
sans profession, âgée de deux ans neuf mois, domiciliée à Hannesche
près le vingt sept avril mil huit cent septante neuf, fille du premier
comparant et de Marie Joseph Eulomine Dotogne, son épouse ménagère
domiciliée au dit Hannesche.

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants ils ont signé
avec nous.

A. Bourguignon D. Urban L. Driessche

N° 2

DECÈS
deEmile César
Joseph Alexandre
Wilmet.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le huitième jour du mois de
janvier à trois heures de l'après midi pardevant nous Bourguignon
officier public de l'état civil de la commune de Hannesche
arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège sont
comparus Désiré Léandre Wilmet, maron, âgé de trente ans,
père de la défunte et Ferdinand Joseph Kriellen, garde
champêtre, âgé de cinquante cinq ans, tous les deux domiciliés à
Hannesche, ce dernier voisin de la défunte après dénommée
lesquels nous ont déclaré que ce jour à huit heures et demie
du matin est décédée en cette commune en la demeure de son père;
Emile César Joseph Alexandre Wilmet, célibataire,
sans profession, âgé de seize mois, domicilié à Hannesche, près le deux
octobre mil huit cent quatre vingt, fils du premier comparant et
de Marie Agnès Bossiaux, ménagère, son épouse, domiciliée au
dit Hannesche.

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants ils ont signé
avec nous.

D. Wilmet F. J. Kriellen L. Driessche

N° 1

DECES
de
Roquet.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le Premier jour du mois des
 Ferrier à quatre heures de relevée pardevant nous Bourgmestre
 officier public de l'état civil de la commune de Hannesche,
 arrondissement judiciaire de Houg Province de Liège sont
 comparus Roquet Louis, instituteur communal, âgé de quarante
 cinq ans, domicilié à Rocourt, père du défunt et après désigné et Désiré
 Urban, cabaretier, aussi âgé de quarante cinq ans, domicilié à
 Hannesche, celui-ci étant le défunt et après dénommé
 lesquels nous ont déclaré que ce jour d'hui à deux heures
 de la soirée est décédé en cette commune, en sa demeure à Hannesche,
 au canton de Rocourt, le défunt, sans vie, ni le même
 jours, âgé de quatre vingt quatre ans, marié de la commune
 de Rocourt, sans profession et de Marie Louise Laruelle, ménagère,
 de Rocourt, âgée de quarante cinq ans, domiciliée au dit Rocourt.

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants, ils ont signé
 avec nous

H. L. Roquet D. Urban L. Driessche

N° 2

DECES
de

François Joseph
 Leruth.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le Vingtème jour du mois des
 Ferrier à neuf heures du matin pardevant nous Bourgmestre
 officier public de l'état civil de la commune de Hannesche,
 arrondissement judiciaire de Houg Province de Liège sont
 comparus Nicolas Joseph Leruth, sans profession, âgé de
 cinquante deux ans, frère du défunt et Désiré Urban, cabaretier,
 âgé de quarante cinq ans, tous les deux domiciliés à Hannesche
 en dernier voisin du défunt et après dénommé
 lesquels nous ont déclaré que Hier à trois heures
 de la soirée est décédé en cette commune, en sa demeure, François
 Joseph Leruth, journalier, âgé de cinquante quatre ans quatre
 mois, domicilié à Hannesche, y né le vingt quatre Octobre mil huit
 cent vingt sept, fils de Maximilien Leruth et de Marie Joseph
 Fontaine, veuve de ce premier, de Nicolas Joseph Horé, ménagère,
 domicilié au dit Hannesche.

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants, ils ont signé
 avec nous

H. L. Roquet D. Urban L. Driessche

N° 3

DECES
de



Marie Louise
 Laruelle.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le Quatrième jour du mois des
 Mars à deux heures de relevée pardevant nous Bourgmestre
 officier public de l'état civil de la commune de Hannesche
 arrondissement judiciaire de Houg Province de Liège sont
 comparus Roquet Louis, instituteur communal, âgé de
 quarante six ans, domicilié à Rocourt, après de la défunte et Ferdinand
 Joseph Feuilleux, garde Champêtre, âgé de cinquante cinq ans, domicilié
 à Hannesche, celui-ci étant le défunt et après dénommé
 lesquels nous ont déclaré que Ce jour d'hui à deux heures
 du matin est décédé en cette commune, en sa demeure, Marie
 Louise Laruelle, ménagère, âgée de quarante cinq ans trois mois,
 domiciliée à Rocourt, née à Hannesche le quatre jour mil huit cent trente
 six, fille de Alexandre Joseph Laruelle et de Marie Thérèse
 Rosalie Renon, veuve de ce premier comparant.

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants, ils ont signé
 avec nous

H. L. Roquet F. J. Feuilleux L. Driessche

N° 4

DECES
de

Marie Thérèse
 Wégria.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le Huitième jour du mois des
 Avril à quatre heures de relevée pardevant nous Bourgmestre
 officier public de l'état civil de la commune de Hannesche,
 arrondissement judiciaire de Houg Province de Liège sont
 comparus Antoine Joseph Vanclève, négociant, âgé de
 quarante six ans, époux de la défunte et Désiré Urban,
 cabaretier, âgé de quarante cinq ans, tous les deux domiciliés
 à Hannesche, celui-ci étant le défunt et après dénommé
 lesquels nous ont déclaré que Ce jour d'hui à deux heures et
 demie du matin est décédé en cette commune, en sa demeure, Marie
 Thérèse Wégria, ménagère, âgée de cinquante deux ans trois
 mois, domiciliée à Hannesche, née à Ceppe le vingt huit Janvier
 mil huit cent vingt et six, épouse du premier comparant, fille
 de Simon Joseph Wégria et de Marie Thérèse Moutier, veuve
 de ce premier.

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants, ils ont signé
 avec nous

H. L. Roquet D. Urban L. Driessche

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le Troisième jour du mois de
 Octobre à trois heures de relevé pardevant nous Bourgeois et
 officier public de l'état civil de la commune de Hamme
 arrondissement judiciaire de Hainaut Province de Liège sont
 comparus Jean Joseph Rogier âgé de cinquante ans
 fils de Jean Joseph Rogier et de Marie Thérèse Rogier
 épouse de Jean Joseph Rogier tous deux domiciliés à Hamme
 lesquels nous ont déclaré que le jour de ce jour à six heures
 de relevé est décidé en cette commune en la demeure de
 Antoinette Josephine Dupont ménagère âgée de cinquante
 ans épouse de Jean Joseph Rogier née à Hamme fille
 de Jean Joseph Rogier et de Marie Thérèse Rogier épouse
 de Jean Joseph Rogier tous deux domiciliés à Hamme

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants ils ont signé
 avec nous
 J. Rogier F. J. Feuillien L. Moirhe

DECES
 de
 Dupont

N° 9
 DECES
 de
 Marie Virginie
 Charlotte
 Malagne

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le Troisième jour du mois de
 Octobre à trois heures de relevé pardevant nous Bourgeois et
 officier public de l'état civil de la commune de Hamme
 arrondissement judiciaire de Hainaut Province de Liège sont
 comparus Ferdinand Joseph Feuillien âgé de cinquante ans
 fils de Jean Joseph Feuillien et de Marie Thérèse Feuillien
 épouse de Jean Joseph Feuillien tous deux domiciliés à Hamme
 lesquels nous ont déclaré que le jour de ce jour à six heures
 de relevé est décidé en cette commune en la demeure de
 Marie Virginie Charlotte Malagne ménagère
 âgée de cinquante ans épouse de Jean Joseph Feuillien
 née à Hamme fille de Jean Joseph Feuillien et de Marie Thérèse Feuillien
 épouse de Jean Joseph Feuillien tous deux domiciliés à Hamme
 lesquels nous ont déclaré que le jour de ce jour à six heures
 de relevé est décidé en cette commune en la demeure de
 Marie Virginie Charlotte Malagne ménagère
 âgée de cinquante ans épouse de Jean Joseph Feuillien
 née à Hamme fille de Jean Joseph Feuillien et de Marie Thérèse Feuillien
 épouse de Jean Joseph Feuillien tous deux domiciliés à Hamme

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants ils ont signé
 avec nous
 F. J. Feuillien D. Delon L. Moirhe

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le Troisième jour du mois de
 Octobre à trois heures de relevé pardevant nous Bourgeois et
 officier public de l'état civil de la commune de Hamme
 arrondissement judiciaire de Hainaut Province de Liège sont
 comparus Antoine Joseph Flavinne âgé de quarante ans
 fils de Jean Joseph Flavinne et de Marie Thérèse Flavinne
 épouse de Jean Joseph Flavinne tous deux domiciliés à Hamme
 lesquels nous ont déclaré que le jour de ce jour à six heures
 de relevé est décidé en cette commune en la demeure de
 Catherine Decamps sans profession âgée de cinquante
 ans épouse de Jean Joseph Flavinne née à Hamme fille
 de Jean Joseph Decamps et de Marie Thérèse Decamps
 épouse de Jean Joseph Decamps tous deux domiciliés à Hamme

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants ils ont signé
 avec nous
 A. Rogier F. J. Feuillien L. Moirhe

DECES
 de
 Decamps

N° 10
 DECES
 de
 Antoine Joseph
 Flavinne

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE VINGT deux le Troisième jour du mois de
 Octobre à trois heures de relevé pardevant nous Bourgeois et
 officier public de l'état civil de la commune de Hamme
 arrondissement judiciaire de Hainaut Province de Liège sont
 comparus François Flavinne journalier âgé de cinquante ans
 fils de Jean Joseph Flavinne et de Marie Thérèse Flavinne
 épouse de Jean Joseph Flavinne tous deux domiciliés à Hamme
 lesquels nous ont déclaré que le jour de ce jour à six heures
 de relevé est décidé en cette commune en la demeure de
 Antoine Joseph Flavinne
 âgé de cinquante ans fils de Jean Joseph Flavinne
 et de Marie Thérèse Flavinne épouse de Jean Joseph Flavinne
 tous deux domiciliés à Hamme

et après avoir donné lecture du présent acte aux comparants ils ont signé
 avec nous
 F. J. Flavinne F. J. Feuillien L. Moirhe

1/107

Table alphabétique des actes de décès.

Noms et Prénoms -	N° des actes du registre -	
	Principal -	Supplémentaire
Boccar-Chantaine Cordelle Joseph épouse de Emile Joseph	11	
Bourguignon Ulric Marie Lambertine, célibataire	1	
Chantaine Cordelle Joseph épouse de Boccar Emile Louis	11	
Decbamps Marie Catherine veuve de Rogister Antoine Joseph	1	
Delatte-Matagne Marie Virginie Charlotte épouse de Jean Baptiste	9	
Dupont Caroline Antoinette Joséphine épouse de Housseau Louis	7	
Flaminus Antoine Joseph épouse de Sophie Marie Louis	10	
Larnelle Marie Louis épouse de Roguet Jean Louis	5	
Leruth François Joseph épouse de Marie Marie Joseph	4	
Matagne Marie Virginie Charlotte épouse de Delatte Jean Baptiste	9	
Rogister-Decbamps Marie Catherine, veuve de Antoine Joseph	1	
Roguet	3	
Roguet-Larnelle Marie Louis épouse de Jean Louis	5	
Rousseau-Dupont Caroline Antoinette Joséphine épouse de Louis	7	
Sillieux Marie Lucie, célibataire	12	
Tancière-Wégria Marie Blaise épouse de Antoine Joseph	6	
Wégria Marie Blaise épouse de Tancière Antoine Joseph	6	
Wilmet Emile Lisac Joseph Alexandre, célibataire	2	

Tous par nous Sous-secrétaire officier public de l'état civil de la commune de
 Manassette qui certifie qu'il n'existe aucun registre supplémentaire.

L. Droixhe

N° 1

NAISSANCE

de Benjamin Alexandre

Thislain Noiset.



L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT trois le trente et unième jour du mois de Janvier à quatre heures de relevée pardevant nous Bourgmestre officier public de l'état civil de la commune de Hannesche arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu Constantin Joseph Noiset Cultivateur, âgé de trente trois ans, domicilié à Hannesche lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à onze heures du matin en cette commune de lui déclarant et de Marie Charlotte Philomène Limbort ménagère âgée de vingt neuf ans, domiciliée au dit lieu, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Benjamin Alexandre Thislain les dites déclaration et présentation faites en présence de Ferdinand Joseph Feuillien, garde champêtre, âgé de cinquante six ans et de Désiré Urban, Cabaretier, âgé de trente six ans, tous les deux domiciliés à Hannesche

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous

C. Noiset F. J. Feuillien D. Urban L. Driwshu

N° 2

NAISSANCE

de Augustine Marie

Françoise

Verlaine.

= Joseph

Reconnu approuvé ainsi qu'un mot rayé nul, a: compris
G. Feuillien

D. Urban L. Driwshu

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT trois le Douzième jour du mois de Mars à une heure de relevée pardevant nous Bourgmestre officier public de l'état civil de la commune de Hannesche arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu Célestin Verlaine Domestique, âgé de Quarante sept ans, domicilié à Hannesche lequel nous a présenté un enfant du sexe Féminin né hier à neuf heures et demie du soir en cette commune de lui déclarant et de Marie Agnès Fuiot ménagère, âgée de Quarante cinq ans, domiciliée au dit lieu, son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Augustine Marie Françoise les dites déclaration et présentation faites en présence de Ferdinand Joseph Feuillien, garde champêtre, âgé de cinquante six ans et de Désiré Urban, Cabaretier, âgé de trente six ans, tous les deux domiciliés à Hannesche

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous

Grevelle

F. J. Feuillien D. Urban L. Driwshu

N° 1
NAISSANCE
de

Bouguignon.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT trois le vingt sixieme jour du mois de Mars à six heures du matin pardevant nous Bourguignon officier public de l'état civil de la commune de Hannesche arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu Théophile Joseph Bouguignon, cultivateur, âgé de trente cinq ans, domicilié à Hannesche lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né le vingt quatre mai à six heures du soir en cette commune de lui déclarant et de lui déclarant au dit lieu son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Joseph Ghislain Marie Joseph Philomène Dosogne, ménagier, âgé de deux ans, domicilié au dit lieu, son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Joseph Ghislain

les dites déclaration et présentation faites en présence de Ferdinand Joseph Bouillon, garde champêtre, âgé de cinquante six ans et de Désiré Cabaret, cultivateur, âgé de trente six ans, tous les deux domiciliés à Hannesche

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous
Ab Bouguignon F. J. Faullien D. Orban
L. Droush

N° 2
NAISSANCE
de

Edgard D. Divoir
Dangoisse.



L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT trois le Vingt sixieme jour du mois de Mars à six heures du matin pardevant nous Bourguignon officier public de l'état civil de la commune de Hannesche arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu Alphonse Joseph Dangoisse, menuisier, âgé de trente quatre ans, domicilié à Hannesche lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né le vingt quatre mai à six heures du soir en cette commune de lui déclarant et de lui déclarant au dit lieu son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Edgard Felicien Felix

les dites déclaration et présentation faites en présence de Ferdinand Joseph Bouillon, garde champêtre, âgé de cinquante six ans et de Désiré Cabaret, cultivateur, âgé de trente six ans, tous les deux domiciliés à Hannesche

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous
Dangoisse F. J. Faullien D. Orban L. Droush

N° 3
NAISSANCE
de

Victor Louis Joseph Hélie.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT trois le Cinquieme jour du mois de Avril à deux heures de relevée pardevant nous Bourguignon officier public de l'état civil de la commune de Hannesche arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu Victor Louis Joseph Hélie, cultivateur, âgé de quarante six ans, domicilié à Hannesche lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le cinq avril à deux heures du soir en cette commune de lui déclarant et de lui déclarant au dit lieu son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Ghislaine Ibéline

les dites déclaration et présentation faites en présence de Ferdinand Joseph Bouillon, garde champêtre, âgé de cinquante six ans et de Désiré Cabaret, cultivateur, âgé de trente six ans, tous les deux domiciliés à Hannesche

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous

Victor Hélie F. J. Faullien D. Orban
L. Droush

N° 4
NAISSANCE
de

Marie Chérie Joseph Ghislaine Wilmet.

L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT trois le quatrieme jour du mois de Juin à cinq heures de relevée pardevant nous Bourguignon officier public de l'état civil de la commune de Hannesche arrondissement judiciaire de Huy Province de Liège est comparu Désiré Wilmet, maron, âgé de trente deux ans, domicilié à Hannesche lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le quatre juin à cinq heures de relevée en cette commune de lui déclarant et de lui déclarant au dit lieu son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Chérie Joseph Ghislaine

les dites déclaration et présentation faites en présence de Désiré Cabaret, garde champêtre, âgé de trente six ans et de Ferdinand Joseph Bouillon, garde champêtre, âgé de cinquante six ans, tous les deux domiciliés à Hannesche

et après avoir donné lecture du présent acte au déclarant et aux témoins ils ont signé avec nous

D. Wilmet F. J. Faullien D. Orban
L. Droush